



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 12 CHAÂBANE 1440 (18 AVRIL 2019)**

*

I- Le Secrétaire Général du Gouvernement a présenté un exposé sur les travaux des Conseils du Gouvernement : Bilan et Perspectives.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

✚ **Projet de loi :**

✚ **Projet de loi n° 76.18** modifiant et complétant l'annexe I du Dahir du 28 jourmada II 1337 (31 mars 1919) formant code de commerce maritime.

Adopté.

✚ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.19.244** instituant au profit du Fonds de Solidarité contre les Evénements Catastrophiques une taxe parafiscale dénommée « Taxe sur la Solidarité contre les Evénements Catastrophiques ».

**Le Conseil a décidé de reporter l'examen de ce projet
à une prochaine réunion du Conseil du Gouvernement.**

2. **Projet de décret n° 2.18.244** modifiant et complétant le décret n° 2-08-562 du 13 hija 1429 (12 décembre 2008) fixant les conditions et les modalités de délivrance et de renouvellement des autorisations d'établissement de pêche maritime.

Adopté.